



Doc. 15525
21 juin 2022

Justice et sécurité pour les femmes dans les processus de paix et de réconciliation

Amendement¹ n° 2

déposé par la Commission des questions politiques et de la démocratie

Dans le projet de résolution, paragraphe 7, après les mots «S'agissant du rôle des femmes dans les politiques et activités en matière de paix et de sécurité», insérer les mots suivants:

«l'Assemblée appelle les États membres du Conseil de l'Europe à mettre pleinement en oeuvre la Résolution 1325 et les autres résolutions des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité, souvent désignées comme «le programme pour les femmes, la paix et la sécurité». En particulier,»

1. 2022 - Troisième partie de session

